

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D018/2019

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le 29 mars à 14 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni au sein des locaux de l'Intercom Bernay Terres de Normandie – Pôle de Brionne, 29 rue des Martyrs – 27800 Brionne, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 21 mars 2019

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 12

Votants : 12

Étaient présents : M. ROUSSELIN, Mme BINET, M. DELAMARE, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. GRIHAULT, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, M. PALADE, Mme TERRASSE, Mme VATINEL

Étaient absents : M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BLOTIERRE, Mme ERARD, M. KAREB, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VANDERHOEVEN

Pouvoirs : aucun pouvoir communiqué

Secrétaire de séance : Monsieur MALARGÉ

Objet : Résidence autonomie Serge DESSON : fixation des charges au 1^{er} avril 2019

Monsieur le Président propose la revalorisation, au 1^{er} avril 2019, des charges locatives de la résidence autonomie Serge DESSON.

Conformément à la délibération D017/2019 définissant le mode de calcul des charges de l'établissement, Monsieur le Président rappelle les montants des charges 2018 et soumet aux membres présents la revalorisation suivante :

Montants 2018	Montants 2019
T1 : 36,42 €	T1 : 36,88 €
T2 : 49,62 €	T2 : 50,25 €
T3 : 63,24 €	T3 : 64,05 €

⇒ Soit une augmentation de 1,28 %

Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

↳ Approuve et autorise Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'application de cette revalorisation à compter du 1^{er} avril 2019.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20190329-19D018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2019

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

